

# Rapport annuel de la Société suisse des Traditions populaires pour 1959 : résumé

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **50 (1960)**

PDF erstellt am: **24.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en donnant, au moins, une liste respectable de noms, malheureusement sans y ajouter la description des jeux en question. Dans les 15 premières pages de son texte, on trouve les termes suivants, dont nous laissons l'interprétation à des personnes plus compétentes :

*Trente et Quarante; l'Oberland*, «un jeu de cartes favori des vachers de l'Oberland; c'est peut-être le même que le *Brelan*»<sup>1</sup>; le *Vingt et un*; le *Talon*; la *Coupe*; la *Remise*; la *Bête*<sup>2</sup>; *Pharaon et son ost*; *Quinola*; *Singleton*; *Boston*; le *Whist*<sup>3</sup>; le *Reversi*; le *Brelan*. Enfin, il considère comme moins dangereux pour la morale: le *Passe-dix* «qui, si je ne me trompe, est un jeu de dez»; le *Tric-trac*; «Avec deux dez on joue aussi à l'oye, ce jeu intéressant renouvelé des Grecs»; les *échecs*; les *dames*; «Il est cependant un jeu d'adresse qui conduit à de mauvais résultats: c'est le *billard*.»

Sans doute, un grand nombre de ces jeux n'ont été pratiqués que dans les milieux urbains; mais il vaut la peine de noter, et Detrey le constate avec une certaine résignation, que «les vachers Suisses sont tous grands joueurs de cartes».

## Rapport annuel de la Société suisse des Traditions populaires pour 1959 (Résumé)<sup>4</sup>

### A. Rapport général

*Etat des membres.* Au cours de l'année écoulée, nous avons eu la peine de perdre deux membres envers qui la Société suisse des Traditions populaires a une grande dette de reconnaissance: Monsieur A. Vischer-Simonius qui a assumé la charge de trésorier pendant de longues années et Monsieur G. Krebs, notre imprimeur-éditeur.

<sup>1</sup> En ce qui concerne l'identité du *brelan* et de l'*Oberland*, Detrey a raison, mais l'étymologie qu'il donne est fautive; le problème est plus compliqué. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ce mot est connu en Suisse romande sous la forme *berlant* (Glossaire des patois de la Suisse romande, t. II, p. 761). La Suisse alémanique l'a plutôt emprunté à la France: *Berlang* (Schweizerisches Idiotikon, t. IV, p. 1592) et les verbes *berlangen* (ib.) et *perlandern* (que j'ai trouvé dans un journal glaronais de 1835). L'étymologie populaire en fit *oberlanden* (Schweiz. Idiotikon, t. III, p. 1299), et le mot a passé en Suisse romande sous cette forme nouvelle.

<sup>2</sup> Voir Glossaire, t. II, p. 364. *Beet* était, avant le yass, le jeu favori de la Suisse alémanique; il existe des documents plus anciens que ceux du Schweiz. Idiotikon, t. IV, p. 1809.

<sup>3</sup> Kurt Bachmann (Zur Entwicklung der Spielkarten und der Kartenspiele, Festschrift für Ernst Ochs, Lahr 1951, p. 347) prétend que le whist a été répandu par les Anglais participant au Congrès de Vienne. Detrey prouve que l'on jouait ce jeu en Suisse vingt années auparavant. Dans un catalogue d'anciens livres je viens d'ailleurs de lire le titre suivant: «Gesetzbuch der modernen Spiele: Casino, Whist, Boston, Billard, Schach, Toccategli, Taroc, l'Hombre, Imperial und Triomphe, Wien-Prag 1795»!

<sup>4</sup> Le texte complet du Rapport annuel, ainsi que les comptes de la Société, ont paru dans le n° 1 de Schweizerische Volkskunde 1960.

Notre société comptait à la fin de l'année 937 membres (970 à la fin de 1958).

*Publications.* La Société a publié en 1959:

1° Archives suisses des Traditions populaires: volume 55, 4 fascicules (fascicules 1 et 2 réunis en un numéro double).

2° Schweizer Volkskunde (bulletin en langue allemande): 49<sup>e</sup> année, 6 fascicules (fascicules 5-6 réunis).

3° Folklore suisse (bulletin romand): 47<sup>e</sup> année, fascicules 3-4 réunis; 49<sup>e</sup> année, 2 fascicules. Les fascicules 3 et 4 du volume 49 paraîtront en 1960 dès possible.

4° Atlas de Folklore suisse: la 5<sup>e</sup> livraison de la partie I a été distribuée en janvier; la 5<sup>e</sup> livraison de la partie II paraîtra au début de 1960.

5° Tiré à part de l'étude d'Eduard Strübin «Grundfragen des Volkslebens bei Jeremias Gotthelf», parue dans les Archives de 1959.

6° Le recueil de chansons populaires de A. L. Gassmann, «Was die Väter sangen», est à la composition.

*Assemblée générale.* Elle a eu lieu les 2, 3 et 4 mai à Coire et dans la Surselva. De beaux exemples de coutumes et de traditions grisonnes ont été présentés aux participants. Monsieur A. Maissen nous a parlé de la chanson populaire rétoromane, illustrant son exposé d'enregistrements qu'il a faits pour le compte de notre Société. Monsieur Ch. Simonett, qui prépare un travail sur la maison paysanne des Grisons, nous a conduits à Breil/Brigels, pour y étudier l'architecture traditionnelle. Le dimanche, nous avons eu le privilège d'assister à Mustér/Disentis à la «landsgemeinde» du district.

#### *B. Rapport des sections de travail*

1° *Institut et bibliothèque* (M. W. Escher, Bâle). L'Institut suisse de Folklore (19 Augustinergasse, Bâle) a continué à remplir sa double mission. D'une part, il est un centre de documentation et de recherche où se conservent nos collections de manuscrits, d'enregistrements, de photographies, diapositives et films, et où une riche bibliothèque spécialisée est à la disposition des intéressés. D'autre part, l'Institut sert de secrétariat à notre Société.

La bibliothèque s'est accrue de 392 livres, revues et brochures (332 en 1958), notamment grâce aux contributions financières des maisons Ciba, Geigy et Sandoz que nous remercions de leur générosité et de leur compréhension.

1387 personnes (1269 en 1958), dont un grand nombre de chercheurs étrangers, ont rendu visite à notre Institut.

Le service de prêt extérieur a porté sur 1013 volumes et brochures (885 en 1958) et sur de nombreux documents manuscrits, clichés, photographies, diapositives et bandes magnétiques.

2° *Archives de la chanson populaire* (M. A. Geering, Berne). M. A. Maissen, Coire, a enregistré sur bandes magnétiques des chansons rétoromanes de la Surselva grisonne.

Le manuscrit du recueil de chansons populaires de A. L. Gassmann a été mis au net et remis à l'imprimeur; en effet, nous avons également pu réunir une grande partie des fonds que nécessite cette publication.

Un relevé systématique des chansons rétoromanes dans les vallées protestantes des Grisons est en préparation.

Le directeur et la secrétaire des Archives ont continué de travailler au reclassement de nos collections. Des nouveaux dossiers qui groupent les chansons par ordre de matières, 151 cartons réunissant quelque 900 chansons suisses sont maintenant à la disposition des chercheurs; ces instruments de travail ont été créés en étroite collaboration avec les «Archives allemandes de la chanson populaire» de Fribourg-en-Brisgau. D'autre part, notre nouveau catalogue des mélodies (incipit) comprend déjà 1700 fiches environ.

3° *Arts populaires.*

a) Peinture des armailis d'Appenzell et du Toggenbourg. Les meilleures pièces de l'exposition que nos membres ont pu voir à St-Gall en 1956 se trouvent maintenant reproduites dans le beau volume «Appenzeller Bauernmalerei – Appenzell Peasant Art» de R. Hanhart, aux Editions A. Niggli, Teufen AR.

b) Ex-voto. Nous n'avons pas encore trouvé de collaborateur qualifié qui veuille se charger de l'étude, en vue d'une publication, de la grande collection d'ex-voto constituée en son temps par E. Baumann.

4° *Atlas de Folklore suisse* (M. Richard Weiss, Zurich). La préparation des cartes et des commentaires s'est poursuivie normalement, grâce au travail de M<sup>lle</sup> E. Liebl et M. W. Escher, co-rédacteurs de l'Atlas, grâce aussi à l'aide financière que le Fonds national pour la Recherche scientifique et la «Stiftung für wissenschaftliche Forschung» de l'Université de Zurich ont accordée à notre entreprise. La 5<sup>e</sup> livraison de la seconde partie (cartes 215–232) est achevée et va être distribuée: ainsi, des 16 livraisons prévues, 10 auront paru avec 160 cartes et 926 pages de commentaires.

M. Escher a pris part à un colloque international consacré aux problèmes de l'Atlas de Folklore allemand.

5° *Etude de la maison rurale en Suisse* (M. M. Gschwend, Bâle). Dans les cantons d'Appenzell (Rhodes ext.), de Lucerne, de Nidwald et de St-Gall, les enquêtes préparatoires se sont poursuivies. Des relevés semblables ont débuté en 1959 au Tessin et dans le canton de Neuchâtel, tandis qu'en Argovie et au Valais, les démarches n'ont pas encore abouti.

A noter en outre la constitution, auprès de nos archives centrales, d'un catalogue des greniers soleurois (84 bâtiments dans 46 communes, 95 photographies).

6° *Relevés de folklore ancien.* Les travaux de prospection ont continué dans les archives de Berne et de Zurich. Ce qui nous donne du souci, c'est le classement des matériaux à l'Institut de Bâle, car nous n'avons pas encore pu nous attacher un collaborateur qualifié qui puisse entreprendre cette tâche délicate.

7° *Films* (M. A. Bühler, Bâle). Pour notre série des métiers qui disparaissent, nous avons filmé le travail du fabricant de râteaux (Amden, St-Gall) et du couvreur de toits de chaume (Oberkulm, Argovie). De plus, notre Société a prêté son concours pour les prises de vues, au Val Tavetsch (Grisons), d'un film sur les «chischners», ces échafaudages caractéristiques servant au séchage du blé.

8° *Folklore juridique* (M. F. Elsener). Pas de travaux en 1959, le directeur de cette section ayant accepté un appel à l'Université de Tubingue.

\*

En terminant ce rapport, nous tenons à dire nos vifs remerciements à tous ceux qui, au cours de l'année écoulée, ont d'une manière ou d'une autre soutenu et encouragé les efforts de notre Société.

Le président: W. Egloff.